

## **C. REGLEMENTS FRANÇAIS DES EPREUVES FEDERALES**

Toutes les règles, énoncées dans les Règlements Généraux (chapitre I) et dans les Règlements Sportifs (Règlements Internationaux) concernant le tir en campagne, s'appliquent lors des compétitions régies sous réglementation française, hormis ce qui est publié dans ce chapitre.

### **C.1 LES COMPETITIONS QUALIFICATIVES POUR LE CHAMPIONNAT DE France**

#### **C.1.1 LES DISPOSITIONS PARTICULIERES**

Un archer, qui a participé à l'élaboration d'un parcours comportant des éléments inconnus, ne peut pas être classé, ni prétendre à une qualification pour le championnat de France, ni à une sélection dans une équipe de club, de département ou de ligue.

#### **Implantation des parcours**

Lors d'une compétition avec 12 cibles à distances connues et 12 cibles à distances inconnues, l'ordre d'implantation des cibles est laissé à l'initiative de l'organisateur, tout en respectant leur nombre, les distances et la taille des blasons. Le panachage des cibles est autorisé.

Les pas de tir en « dégradé » et les cibles en « éventail » ne sont **pas** autorisés.

Lors d'une compétition sur 2 jours, le parcours aux distances inconnues devra être différent le 2<sup>ème</sup> jour, sous le contrôle de la Commission des Arbitres, sinon seul le premier parcours sera pris en compte pour le classement national.

Le total des distances de tir à respecter sur les parcours aux distances inconnues devra être dans la fourchette ci-dessous :

- |                            |                    |
|----------------------------|--------------------|
| ✓ 12 cibles piquets rouges | entre 300m et 330m |
| ✓ 12 cibles piquets bleus  | entre 220m et 244m |
| ✓ 12 cibles piquets blancs | entre 192m et 212m |

Pour des compétitions à faible participation, moins de 48 participants, il sera possible d'implanter un parcours de 12 cibles. Elles seront tirées en premier en inconnues, repiquetées et tirées en connues ensuite. Cet ordre est obligatoire.

Le module de 12 cibles est celui des 4 fois 3 blasons de 20, 40, 60, et 80 cm aux distances correspondantes.

Une heure trente au maximum est donné à l'organisateur pour repiquer.

**Pour le classement national (individuel et par équipes)**, ne sont pris en compte que les scores réalisés sur des parcours de 24 cibles avec 12 inconnues + 12 connues

Lors d'une compétition programmée sur 2 jours, si les distances inconnues n'ont pas été modifiées pour le 2<sup>ème</sup> jour (sous le contrôle de la Commission des Arbitres), seul les scores réalisés le premier jour seront pris en compte pour le classement national (Cf. § [C.5.1.3 Règlements des classements nationaux](#)).

**C.1.2** : Un temps limite de 3 minutes par cible sera autorisé à partir du moment où l'archer prendra sa position au poste de tir, ce qu'il doit faire le plus rapidement possible, dès que le poste de tir est libre.

**C.1.3** : Un appareil de photographies peut être emporté. Son utilisation n'est autorisée qu'une fois le tir de la volée de 3 flèches terminée et lorsque le compétiteur a quitté le pas de tir. Ne sont permis que les appareils strictement photos, les autres appareils restent interdits, notamment les téléphones mobiles.



**Le Tir en Campagne – Règlement français des épreuves fédérales**  
Edition Novembre 2016

**C.2 LES CATEGORIES**

Sont reconnues toutes les catégories qui apparaissent dans le tableau officiel des qualifications présenté chaque année par la FFTA.

| Catégories            | Arc Nu <sup>(1)</sup>   |   | Arc Classique                       |                                     | Arc à Poulies                       |                                     |
|-----------------------|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
|                       | Femmes  | Hommes  | Femmes                              | Hommes                              | Femmes                              | Hommes                              |
| <b>Benjamins</b>      | <b>NON</b>  | <b>NON</b>  | <b>OUI</b><br><i>(piquet blanc)</i> | <b>OUI</b><br><i>(piquet blanc)</i> | <b>NON</b>                          | <b>NON</b>                          |
| <b>Minines</b>        | <b>OUI</b><br><i>(piquet blanc)</i><br><i>(Regroupés en cadets)</i> | <b>OUI</b><br><i>(piquet blanc)</i><br><i>(Regroupés en cadets)</i> | <b>OUI</b><br><i>(piquet blanc)</i> | <b>OUI</b><br><i>(piquet blanc)</i> | <b>NON</b>                          | <b>NON</b>                          |
| <b>Cadets</b>         |   |   | <b>OUI</b><br><i>(piquet bleu)</i>  | <b>OUI</b><br><i>(piquet bleu)</i>  | <b>OUI</b><br><i>(piquet bleu)</i>  | <b>OUI</b><br><i>(piquet bleu)</i>  |
| <b>Juniors</b>        | <b>OUI</b><br><i>(piquet bleu)</i>                                  | <b>OUI</b><br><i>(piquet bleu)</i>                                  | <b>OUI</b><br><i>(piquet rouge)</i> | <b>OUI</b><br><i>(piquet rouge)</i> | <b>OUI</b><br><i>(piquet rouge)</i> | <b>OUI</b><br><i>(piquet rouge)</i> |
| <b>Seniors</b>        | <b>OUI</b><br><i>(piquet bleu)</i>                                  | <b>OUI</b><br><i>(piquet bleu)</i>                                  | <b>OUI</b><br><i>(piquet rouge)</i> | <b>OUI</b><br><i>(piquet rouge)</i> | <b>OUI</b><br><i>(piquet rouge)</i> | <b>OUI</b><br><i>(piquet rouge)</i> |
| <b>Vétérans</b>       | <b>OUI</b><br><i>(piquet bleu)</i>                                  | <b>OUI</b><br><i>(piquet bleu)</i>                                  | <b>OUI</b><br><i>(piquet rouge)</i> | <b>OUI</b><br><i>(piquet rouge)</i> | <b>OUI</b><br><i>(piquet rouge)</i> | <b>OUI</b><br><i>(piquet rouge)</i> |
| <b>Super Vétérans</b> | <b>OUI</b><br><i>(piquet bleu)</i>                                  | <b>OUI</b><br><i>(piquet bleu)</i>                                  | <b>OUI</b><br><i>(piquet rouge)</i> | <b>OUI</b><br><i>(piquet rouge)</i> | <b>OUI</b><br><i>(piquet rouge)</i> | <b>OUI</b><br><i>(piquet rouge)</i> |

(1) Les arcs nus sont aussi acceptés en salle (voir [article C1 du tir en salle](#))

| Catégories            | Arc droit (1)<br>Classement en arc nu |                                    | Arc chasse (1)<br>Classement en arc nu |                                    | Poulies sans viseur (1)<br>Classement avec les arcs à poulies |                                     |
|-----------------------|---------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|---|-------------------------------------|
|                       | Femmes                                | Hommes                             | Femmes                                 | Hommes                             | Femmes  | Hommes                              |
| <b>Benjamins</b>      | <b>NON</b>                            | <b>NON</b>                         | <b>NON</b>                             | <b>NON</b>                         | <b>NON</b>  | <b>NON</b>                          |
| <b>Minimes</b>        | <b>NON</b>                            | <b>NON</b>                         | <b>NON</b>                             | <b>NON</b>                         |   |                                     |
| <b>Cadets</b>         | <b>NON</b>                            | <b>NON</b>                         | <b>NON</b>                             | <b>NON</b>                         | <b>NON</b>  | <b>NON</b>                          |
| <b>Juniors</b>        | <b>NON</b>                            | <b>NON</b>                         | <b>NON</b>                             | <b>NON</b>                         | <b>NON</b>  | <b>NON</b>                          |
| <b>Seniors</b>        | <b>OUI</b><br><i>(piquet bleu)</i>    | <b>OUI</b><br><i>(piquet bleu)</i> | <b>OUI</b><br><i>(piquet bleu)</i>     | <b>OUI</b><br><i>(piquet bleu)</i> | <b>OUI</b><br><i>(piquet rouge)</i>                           | <b>OUI</b><br><i>(piquet rouge)</i> |
| <b>Vétérans</b>       | <b>NON</b>                            | <b>NON</b>                         | <b>NON</b>                             | <b>NON</b>                         | <b>NON</b>  | <b>NON</b>                          |
| <b>Super Vétérans</b> | <b>NON</b>                            | <b>NON</b>                         | <b>NON</b>                             | <b>NON</b>                         | <b>NON</b>  | <b>NON</b>                          |

(1) Concours ouverts jusqu'au championnat de ligue.

Cependant, pour les Championnats de France de Tir en Campagne (qualifications et participation aux championnats), seuls sont reconnus :

- ✓ les arcs classiques (recurve) ;
- ✓ les arcs à poulies ; les arcs classiques sans viseur (bare bow).

Les organisateurs ne doivent faire apparaître, dans les résultats informatiques adressés à la FFTA, que les résultats des catégories donnant droit aux qualifications ainsi que le classement par équipes.

#### **Concours ARROW HEAD :**

Ces compétitions pouvant attribuer des distinctions internationales, seuls les concours se déroulant sur 24 cibles seront pris en compte. Il est nécessaire d'appliquer la réglementation internationale concernant les distances et le chronométrage.

### **C.3 LES DISTANCES**

Toutes les catégories, sauf les benjamins et les minimes, tirent aux distances internationales (voir [articles A.7.9 et A.7.10](#) du Règlement international).

Les cadets arcs classiques tirent du pas Bleu.

Les juniors sans viseur (arcs nus) tirent du piquet bleu.

Les cadets sans viseur (arcs nus) tirent du piquet blanc.

Les benjamins et les minimes (arcs classiques) tirent aux distances suivantes (piquet blanc) en **distances connues** :

| Nombre de cibles | Diamètre des blasons | Distance mini / maxi en mètres |
|------------------|----------------------|--------------------------------|
| 3                | 20cm                 | 5 - 10 - 15m                   |
| 3                | 40cm                 | 10 - 15 - 20m                  |
| 3                | 60cm                 | 20 - 25 - 30m                  |
| 3                | 80cm                 | 30 - 35 - 40m                  |

Les benjamins, les minimes arc classique tirent aux distances suivantes (piquet blanc) en **distances inconnues** :

| Nombre de cibles | Diamètre des blasons | Distance mini / maxi en mètres |
|------------------|----------------------|--------------------------------|
| 3                | 20cm                 | 5 - 10m                        |
| 3                | 40cm                 | 10 - 15m                       |
| 3                | 60cm                 | 15 - 25m                       |
| 3                | 80cm                 | 20 - 35m                       |

### **C.4 LE CHRONOMETRAGE**

Le chronométrage existe lors de toutes les compétitions sélectives pour les Championnats de France (individuel et par équipes) et lors de toutes les phases de ces championnats. Lors de toutes compétitions (Championnat de France, de Ligue, départementaux et compétitions sélectives pour les Championnats de France), l'arbitre chronomètre systématiquement les compétiteurs (pelotons) passant dans sa zone de contrôle et doit être bien en vue des compétiteurs.

**Un temps limite** de 3 minutes par cible est accordé à l'athlète, à partir du moment où il prend place au pas de tir, ce qu'il doit faire sans perdre de temps dès que la cible est libre.

**Un arbitre observant** un dépassement de temps limité de tir doit en faire la remarque à l'archer et inscrire cet avertissement sur la feuille de score en :

- ✓ indiquant le n° de cible ;
- ✓ indiquant l'heure de l'avertissement ;
- ✓ signant la feuille de marque
- ✓ avertissant, si possible, les autres arbitres.

**Au deuxième dépassement** du temps limite de tir ainsi qu'aux suivants, durant la même étape de la compétition, l'archer fautif sera sanctionné par la perte de la valeur de sa meilleure flèche de cette volée : barrez cette valeur, la remplacer par un M et signer la feuille de marque en indiquant l'heure.

**Le temps limite de tir** peut être étendu lors de circonstances exceptionnelles, sur décision de la Commission des arbitres.

Quand vous chronométrez, vous devez vous placer de manière à avoir une vue claire sur l'archer et la cible sur laquelle il tire. Vous devez vous assurer que l'archer n'est pas ralenti par quoi que ce soit qui l'empêche de tirer.

**Bouchon** (concentration de peloton derrière un peloton plus lent)

Certains pelotons tirent plus rapidement que d'autres.

Quand ces pelotons retardent toute la compétition ou créent l'irritation du (des) peloton(s) qui doivent attendre.

Dans ce cas, vous pouvez demander au peloton plus lent de se mettre de côté et de permettre au peloton plus rapide de le dépasser. Si cela se produit, informez toujours les autres juges et l'organisateur qui pourraient penser que la compétition est terminée alors qu'il y a encore un (des) peloton(s) en train de tirer.

## **C.5 SELECTION POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE**

Se reporter à l'Article [C.5.1.2 des Règlements Généraux](#).

## **C.6 LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX**

Il convient d'établir les classements en respectant toutes les catégories d'âge reconnues dans le tableau officiel des qualifications.

Les championnats de ligue doivent se dérouler à partir du 15 Avril.

## **C.7 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR EN CAMPAGNE**

### **C.7.1 LES GENERALITES**

Les dates des différents championnats de France sont fixées par le Comité Directeur de la FFTA.

Aucun des championnats n'est inscrit comme ARROW HEAD.

### **Championnat de France de Tir en Campagne « scratch »**

#### **Organisation**

- ✓ **Vendredi** : entraînement officiel ;
- ✓ **Samedi** : tir de qualification ;
- ✓ **Dimanche** : épreuves finales.

Le championnat de France individuel de Tir en Campagne est ouvert à tous les archers tirant aux distances internationales et sélectionnés (classement sélectif) pour ce championnat.

A partir du 01/09/2011, certaines catégories, notamment chez les jeunes, pourront ne pas être ouvertes lors du championnat de France selon des critères définis chaque année (quotas liés au classement national de la saison n-1).

Les juniors devront choisir :

- Soit s'inscrire pour le championnat de France « jeunes »
- Soit s'inscrire pour le championnat de France « scratch »

En aucun cas ils ne pourront participer aux 2 championnats.

### **C.7.2 LES PARCOURS**

- Epreuve de qualification (premier jour) : 1 parcours de 24 cibles comportant 12 postes à distances inconnues et 12 postes à distances connues, disposés selon les [articles A.7.9 et A.7.10](#) du Règlement international. Le panachage des cibles est autorisé.
- Epreuves éliminatoires (deuxième jour) :
  - 1<sup>er</sup> tour en round de 8 cibles (1/8 de finales) : 8 connues (voir tableau page suivante)
  - 2<sup>ème</sup> tour en round de 8 cibles (1/4 de finales) : idem que le 1<sup>er</sup> tour.
- Epreuves finales (deuxième jour) :
  - 1/2 finales et finales sur 4 cibles connues, en duel.

Pour les 1/8 et 1/4 de finales, utiliser les cibles des parcours de qualification de la veille, en alternant les parcours déjà tirés.

Pour les 1/2 finales et les finales, installer 2 fois 4 cibles à distances connues, si possible en continu.



**C.7.2.1 : CHRONOMETRAGE**

- **Lors de la phase de qualification, des 1/8 et 1/4 de finales** : Cf. [C.4](#)
- **Lors des phases finales (1/2 finales et matches pour les médailles)** :

Un temps limite de 3mn par cible est accordé à l'athlète à partir du moment où il prend place au pas de tir, ce qu'il doit faire sans perdre de temps dès que la cible est libre.

L'arbitre accompagnant le peloton fera commencer et stoppera le tir verbalement (GO pour commencer et STOP quand les 3 minutes seront écoulées).

L'arbitre montrera un carton jaune comme avertissement quand il restera 30 secondes de tir. Aucun tir ne sera permis après que les 3 minutes se soient écoulées et que l'arbitre ait arrêté le tir. Si un archer tire une flèche après que l'arbitre ait arrêté le tir, la flèche marquant le plus haut score sur cette cible sera annulée.

**C.7.3 LE DEROULEMENT**

A partir du championnat 2012, ouverture de la phase finale à toutes les catégories juniors et cadets arcs classiques et sans viseur, à partir des 1/4 de finales, dans la mesure où le quota de participants est atteint.

Le dimanche matin : quota de 16 tireurs (comme le règlement international). Ainsi, les catégories SH et SD arcs classiques, SH et SD arcs à poulies, SH arcs nus tirent en 1/8 de finales. Les SD arcs nus commencent en 1/4 de finales.

Ces 88 archers tirent sur des modules de 8 cibles qui correspondent aux tableaux existants, mais sans tenir compte de leur attribution dans le déroulement de la compétition des 1/8 aux 1/4 de finales.

Les 4 derniers archers de chaque catégorie tirent les 1/2 finales sur 2 modules de 4 cibles.

Tous les autres compétiteurs font un tir de classement sur 12 cibles.

Afin d'éviter un chevauchement générateur d'attente, il a été retenu pour la phase éliminatoire 2h15 et pour chaque phase de duels 1h15, avec un temps nécessaire pour la réorganisation de pelotons de 15 minutes entre chaque phase.

Avec un départ à 8h30 pour la phase éliminatoire et compte tenu du temps prévisionnel, cela permet d'envisager une fin de compétition pour ces catégories vers 15h30.

Pour les catégories commençant en 1/4 de finales, un début des tirs à 9h30 est souhaitable. Il laisse suffisamment de temps entre une nouvelle phase pour un aménagement éventuel des sites, si nécessaire. Cela permet d'envisager une fin de compétition pour ces catégories vers 13h45.

Après chaque phase, les pelotons sont réorganisés pour la phase suivante sans repasser par le greffe, sauf à la fin de la phase éliminatoire pour cause de barrages éventuels.

Les catégories partent les unes après les autres.

Les compétiteurs montant sur le podium sont connus à l'issue du dernier duel et la cérémonie de remise des médailles se fait immédiatement.

Les résultats peuvent être saisis à la fin ou pendant la phase en cours pour la phase précédente.

- **Entraînement**

Aucun entraînement n'est autorisé sur le parcours de la compétition. Un terrain d'entraînement est érigé à proximité pour l'entraînement officiel, la veille du championnat.

Avant le début des tirs, le jour du championnat, ainsi qu'avant les phases finales, des cibles d'entraînement seront mises à la disposition des concurrents à proximité de la zone de rassemblement.



**Le Tir en Campagne – Règlement français des épreuves fédérales  
Edition Novembre 2016**

- **Nombre d'archers qualifiés pour la phase éliminatoire à l'issue du parcours de qualification :**

| Catégorie d'archers        | 1 <sup>er</sup> tour<br>1/8 de finale | 2 <sup>ème</sup> tour<br>1/4 de finale | 1/2 finale | Finale |
|----------------------------|---------------------------------------|--|------------|--------|
| Hommes Classiques          | 16                                    | 8                                      | 4          | 2      |
| Femmes Classiques          | 16                                    | 8                                      | 4          | 2      |
| Hommes Poulies             | 16                                    | 8                                      | 4          | 2      |
| Femmes Poulies             | 16                                    | 8                                      | 4          | 2      |
| Hommes Arcs Nus            | 16                                    | 8                                      | 4          | 2      |
| Femmes Arcs Nus            | 0                                     | 8                                      | 4          | 2      |
| Juniors Femmes Classiques* | 0                                     | 0                                      | 4          | 2      |
| Juniors Hommes Classiques* | 0                                     | 8                                      | 4          | 2      |
| Juniors Femmes Poulies*    | 0                                     | 0                                      | 4          | 2      |
| Juniors Hommes Poulies*    | 0                                     | 8                                      | 4          | 2      |
| Juniors Femmes Arcs Nus*   | 0                                     | 0                                      | 4          | 2      |
| Juniors Hommes Arcs Nus*   | 0                                     | 8                                      | 4          | 2      |
| Cadets Hommes Classiques   | 0                                     | 8                                      | 4          | 2      |
| Cadets Femmes Classiques   | 0                                     | 8                                      | 4          | 2      |
| Cadets Hommes Poulies      |                                       |  | 4          | 2      |
| Cadets Femmes Poulies      |                                       |  | 4          | 2      |
| Cadets Hommes Arcs Nus     | 0                                     | 0                                      | 4          | 2      |
| Cadets Femmes Arcs Nus     | 0                                     | 0                                      | 4          | 2      |

- **Phase éliminatoire**

En 1/8 et en 1/4 les archers tirent en round sur 8 cibles distances connues (voir tableau ci-dessous). L'ordre des cibles est à la discrétion de l'organisateur. Les archers tirent en rotation normale. Les pelotons sont formés en fonction du classement des qualifications ou des 1/8

| TABLEAUX DISTANCES 1/8 ET 1/4 |                    |             |              |
|-------------------------------|--------------------|-------------|--------------|
| n° de cibles                  | diamètre de blason | piquet bleu | piquet rouge |
| 1                             | Ø 40               | 15          | 20           |
| 2                             | Ø60                | 35          | 40           |
| 3                             | Ø60                | 30          | 35           |
| 4                             | Ø80                | 45          | 55           |
| 5                             | Ø20                | 10          | 15           |
| 6                             | Ø40                | 20          | 25           |
| 7                             | Ø60                | 40          | 45           |
| 8                             | Ø80                | 50          | 60           |

- **Phase finale**  
- 1/2 finales

A l'issue des 1/4 de finales, on retient 4 premiers dans chaque catégorie qui tirent en duels sur le module de 4 cibles, distances connues, suivant :

| Distances 1/2 finales et finales |                 |              |             |              |
|----------------------------------|-----------------|--------------|-------------|--------------|
| n° de cibles                     | diamètre blason | piquet blanc | piquet bleu | piquet rouge |
| 1                                | Ø20             | 15           | 15          | 20           |
| 2                                | Ø40             | 20           | 25          | 30           |
| 3                                | Ø60             | 25           | 35          | 40           |
| 4                                | Ø80             | 35           | 45          | 55           |
| 1                                | Ø20             | 10           | 10          | 15           |
| 2                                | Ø40             | 15           | 20          | 25           |
| 3                                | Ø60             | 30           | 40          | 45           |
| 4                                | Ø80             | 40           | 50          | 60           |

## Le Tir en Campagne – Règlement français des épreuves fédérales Edition Novembre 2016

Les duels se tirent, pour chaque catégorie, en rotation normale. L'archer ayant le score le plus élevé de la phase précédente tire du piquet de gauche :

|         |  |
|---------|--|
| Match E | le 1 <sup>er</sup> contre le 4 <sup>ème</sup>  |
| Match F | le 2 <sup>ème</sup> contre le 3 <sup>ème</sup> |

### - Matches pour les médailles (finales)

Le dernier module de 4 cibles (distances connues) sert pour les finales pour l'or et le bronze.

Les vainqueurs de chaque match des 1/2 finales se rencontrent pour les médailles d'or et d'argent, les perdants pour la médaille de bronze.

Le peloton est recomposé en fonction de chaque match : celui pour le bronze se tire en premier et les scores sont relevés avant que les archers tirant pour l'or commencent leur tir.

|         |   |
|---------|---|
| Match H | match pour la médaille de bronze, tiré en premier |
| Match G | match pour la médaille d'or.                      |

### C.7.4 LE DEPARTAGE DES EGALITES

Toutes les égalités seront résolues selon le règlement international du tir en campagne ([articles B.6.3.2.1 et B.6.3.2.2.](#))

- Phase de qualification :

En cas d'égalité de points à l'issue de la phase de qualification, tir de barrage sur une cible installée à cet effet près de la zone centrale, à la distance maximale pour chaque division d'arc.

- Phase éliminatoire et finale :

En cas d'égalité de points après les 1/8 de finale : tir de barrage sur la dernière cible numérotée du module, si possible une longue ou une cible annoncée avant le départ de cette phase.

En cas d'égalité de points après les 1/4 de finale : tir de barrage sur une cible spécialement installée à cet effet, près de la zone centrale, à la distance maximale pour chaque division d'arc.

- Phase finale :

1/2 finales : tir de barrage sur la dernière cible du module tiré par les archers en duels.

Finales pour les médailles.

En cas d'égalité de points lors des finales pour les médailles, tir de barrage sur une cible spécialement installée à cet effet, près de la zone centrale, à la distance maximale pour chaque division d'arc.

### C.7.5 LES TITRES DECERNES

Le titre de **CHAMPION DE FRANCE DE TIR EN CAMPAGNE** est décerné dans chacune des catégories qui apparaît dans le tableau officiel des qualifications.

### **C.8 DIVERS**

- ✓ Arbitres : il y aura au moins 1 arbitre pour 4 cibles installées, non compris le président de la commission des arbitres, son adjoint (PCRA).
- ✓ Excepté pour les épreuves finales, les arbitres peuvent modifier la composition des pelotons, afin qu'il n'y ait pas, si possible, plus d'un archer du même club dans le même peloton. En aucun cas, il n'y aura plus de deux archers du même club dans le même peloton.
- ✓ Feuilles de marque : voir le [chapitre B.12](#) du Règlement international.

### **C.9 Le rôle du Délégué FFTA**

C'est à la fois un conseiller et un superviseur de l'organisation. Il doit expliquer à l'organisateur ce qui est demandé et imposé par le cahier des charges qu'il transmet à l'organisateur.

Un contact doit être pris 10 mois avant la date du championnat, pour pouvoir présenter le cahier des charges.

Au mois de mars précédent le championnat, une seconde visite, avec l'arbitre responsable, permet de finaliser les parcours.

